



©Jorge Perez, Bibliothèque de Genève

La Protection des biens culturels - PBC 2022

En bref

**Genève,
ville de culture**

www.geneve.ch



Contexte et enjeux

Un concept innovant et des outils inédits pour la protection des biens culturels de la Ville de Genève

En dix ans, la Ville de Genève s'est engagée dans une vaste démarche en faveur de la Protection des biens culturels (PBC).

Elle ne s'est pas contentée d'évaluer les risques anthropiques et naturels pour les collections patrimoniales dont elle a la responsabilité, elle a concrétisé au travers d'actions et de réflexions menées au sein d'un Comité PBC, une structure mutualisée d'intervention d'urgence et des outils innovants reconnus à l'échelle internationale pour garantir le sauvetage de notre patrimoine en cas de sinistres.

Genève est une ville de culture et d'innovation au service de la protection de nos collections!

Sami Kanaan,
Maire de Genève

Objectifs

- ▶ Se préparer à intervenir en cas d'urgence grâce à une documentation de sécurité éprouvée et actualisée
- ▶ Se former et s'entraîner à gérer des situations de crise en homogénéisant les pratiques
- ▶ Gagner du temps et optimiser le sauvetage du plus grand nombre de biens culturels
- ▶ Protéger les œuvres et les collections dans des bâtiments adaptés aux exigences de conservation et de sécurité
- ▶ Acquérir du matériel et créer des outils de sauvetage pour répondre à la fragilité et à la diversité des supports patrimoniaux

Bases légales

Convention de La Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (RS 0520.3).

Loi fédérale sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, de catastrophe ou de situation d'urgence (LPBC; RS 520.3).

Règlement cantonal concernant l'application des dispositions fédérales sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé (RaPBC; G 2 10.02).

Les événements majeurs qui ont mis à mal le patrimoine genevois ces 70 dernières années

- 1951 incendie du Grand Théâtre
- 1964 incendie du Palais électoral
- 1984 incendie du Victoria Hall
- 1985 incendie du Palais Wilson
- 2002 cambriolage du Musée de l'horlogerie
- 2008 incendie de l'ancienne Ecole de Chimie

Lorsqu'un bâtiment de conservation est soudain la proie de phénomènes imprévus qui peuvent détruire des collections, des locaux, et menacer la vie du personnel et du public, l'urgence se mesure en minutes.

La Protection des biens culturels moderne a des origines militaires. Ce sont surtout les destructions massives de monuments, de musées et autres édifices de valeur durant la Seconde Guerre mondiale qui ont poussé les pays à protéger davantage les biens culturels. Le patrimoine culturel est pris pour cible délibérément et représente un objectif tactique en soi. Ces destructions font partie d'une stratégie plus large qui vise à court terme la persécution et l'intimidation des populations et à plus long terme, l'anéantissement de la diversité des identités et la destruction du tissu social. Quant aux catastrophes naturelles, elles sont de plus en plus fréquentes suite aux changements climatiques. Elles réduisent parfois en poussières et en quelques heures un patrimoine séculaire, un patrimoine qui représente la mémoire collective que nous avons le devoir de transmettre aux générations futures.

La Ville de Genève fait face à des enjeux considérables pour protéger son patrimoine et à la responsabilité d'en garantir sa sécurité. Le Département en charge de la culture doit s'assurer plus particulièrement de la bonne conservation des collections des musées et bibliothèques municipaux.

Face au constat d'absence de dispositif d'intervention et de moyens matériels pour la protection des biens culturels et conformément aux bases légales, le Conseil administratif de la Ville de Genève a adopté en 2009 le Concept PBC. Il définit le positionnement et les champs de compétences et d'actions des spécialistes de la conservation et de la sécurité en matière de protection du patrimoine culturel.

Cette stratégie a notamment pour but de favoriser les synergies au sein de l'administration et de présenter aux partenaires une offre d'expertise et de soutien dans les domaines du sauvetage de collections sinistrées.

Chiffres clé



28'407'776

objets culturels sont conservés au sein des institutions de la Ville

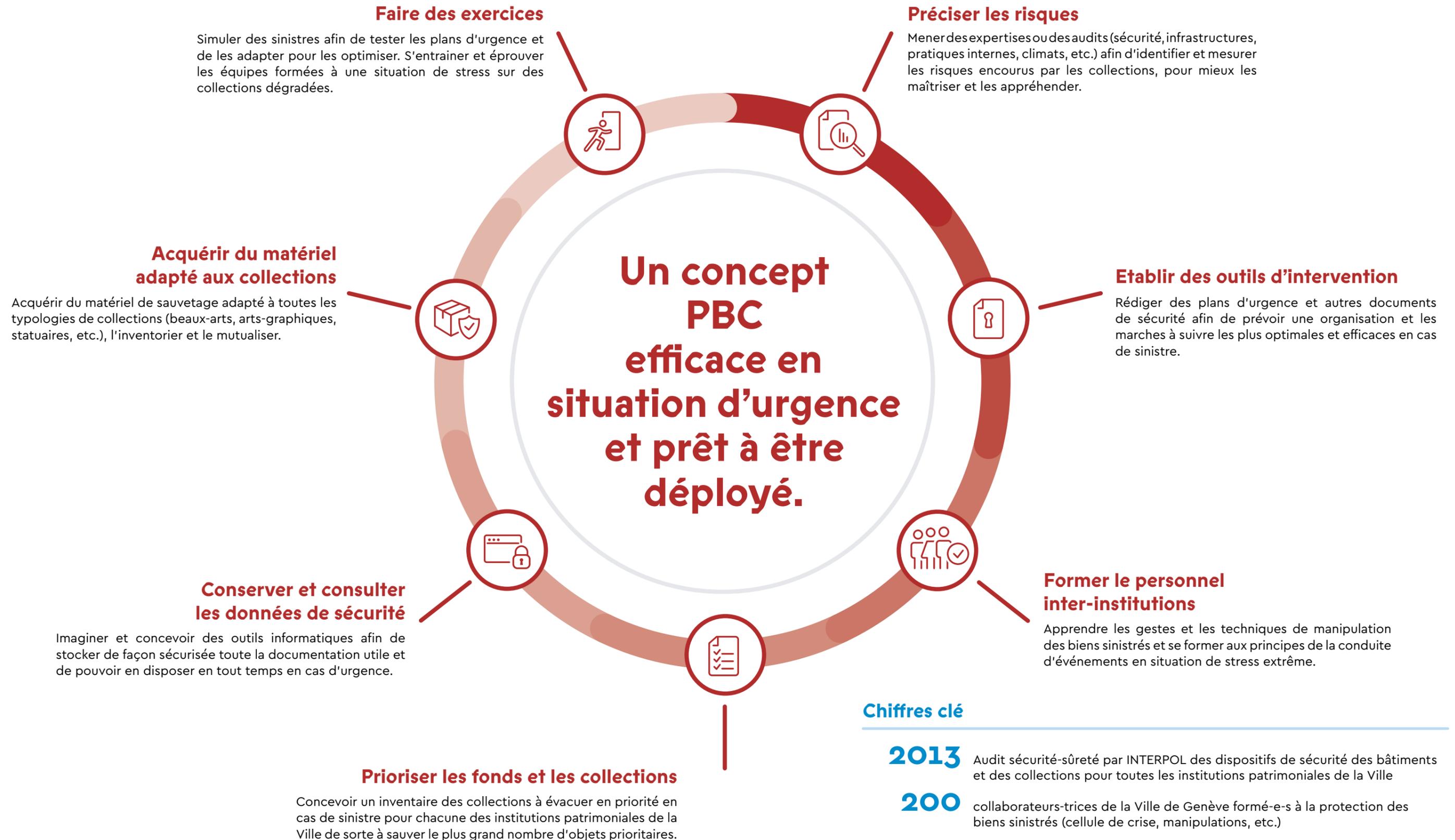


27

sites de stockage sont intégrés aux divers plans d'urgence des institutions de la Ville

La démarche PBC

L'enjeu est de savoir anticiper les sinistres et garantir une réponse dynamique et coordonnée des spécialistes du patrimoine et de la sécurité pour sauver le plus grand nombre de biens culturels. Cela implique d'être sérieusement préparé à la manière de faire face aux événements et de se doter des moyens matériels et humains nécessaires.



Les outils



Les documents de sécurité

Parce qu'en cas d'urgence, chaque minute compte, il est fondamental de disposer d'une documentation de sécurité exhaustive et actualisée pour ne pas perdre de temps à chercher des informations capitales.

Les institutions patrimoniales ont toutes établi leur plan d'urgence accompagné d'une série d'annexes indispensables en cas de sinistre :

- ▶ procédures d'urgence
- ▶ organigrammes d'intervention
- ▶ plans de bâtiments
- ▶ listes des équipes d'interventions internes et externes
- ▶ inventaire du matériel
- ▶ plan de localisation physique des objets culturels prioritaires et leur fiche d'identité
- ▶ protocoles techniques adaptés au sauvetage de toutes les typologies de matériaux patrimoniaux (papier, parchemin, métaux, bois, textile, etc.).



La « Main-courante »

La gestion mutualisée des dépôts patrimoniaux du Carré Vert a nécessité en 2019 l'élaboration d'un outil informatique de gestion des événements liés à la sûreté et à la sécurité. Réalisée en collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC), la main courante est une plateforme informatique permettant actuellement :

- ▶ le stockage et la mise à disposition à distance des différentes documentations nécessaires en cas de sinistres
- ▶ la possibilité de partager ces données en interne ou en externe
- ▶ la mise à jour en direct et au fil de l'événement PBC du journal d'intervention, de la rédaction des rapports et tout autre document indispensable à la conduite d'un événement de crise.

A terme, elle permettra le stockage des listes d'objets à sauver en priorité accompagnés de leur fiche d'identité comprenant : une photographie du bien, son emplacement, des indications sur sa nature (fragilité, poids, etc.), des plans de l'environnement de l'objet, le matériel et le nombre de personnes nécessaires à son sauvetage.



Les dépôts patrimoniaux de la Ville de Genève

Les collections de la Ville de Genève nécessitent d'être protégées dans des conditions répondant aux standards internationaux en matière de sécurité et de conservation.

C'est ainsi qu'est né le dépôt patrimonial Carré Vert qui accueillera dans un lieu mutualisé, une grande partie de ce patrimoine qui respecte des normes techniques, thermiques et hygrométriques strictes.

Pilotés par les équipes du Département de la culture et de la transition numérique (DCTN), un plan d'urgence en cas de sinistres sur les collections ainsi qu'une formation sur mesure à la gestion de crise optimisent le fonctionnement du site.

- ▶ **10'000m²** de superficie
- ▶ **43 locaux**
- ▶ **6 institutions** y déposeront leurs collections
- ▶ **1916 pièges** relevés tous les mois sont installés dans le cadre de la prévention contre de potentiels nuisibles néfastes pour les collections.



La Berce PBC

La « Berce PBC » est une véritable trousse de premiers secours pour biens culturels en danger. Ce container transportable par un véhicule du du Groupement intercommunal de défense incendie – SIS permet de stocker et d'acheminer très rapidement du matériel de sauvetage sur un site sinistré et facilite l'évacuation des œuvres touchées. Ce matériel innovant est complémentaire de celui qui existe au sein des institutions et permet le sauvetage de tous types d'objets. Actuellement unique au monde, il est également utilisé comme support d'instructions, de formations et d'exercices par les institutions patrimoniales de la Ville de Genève.

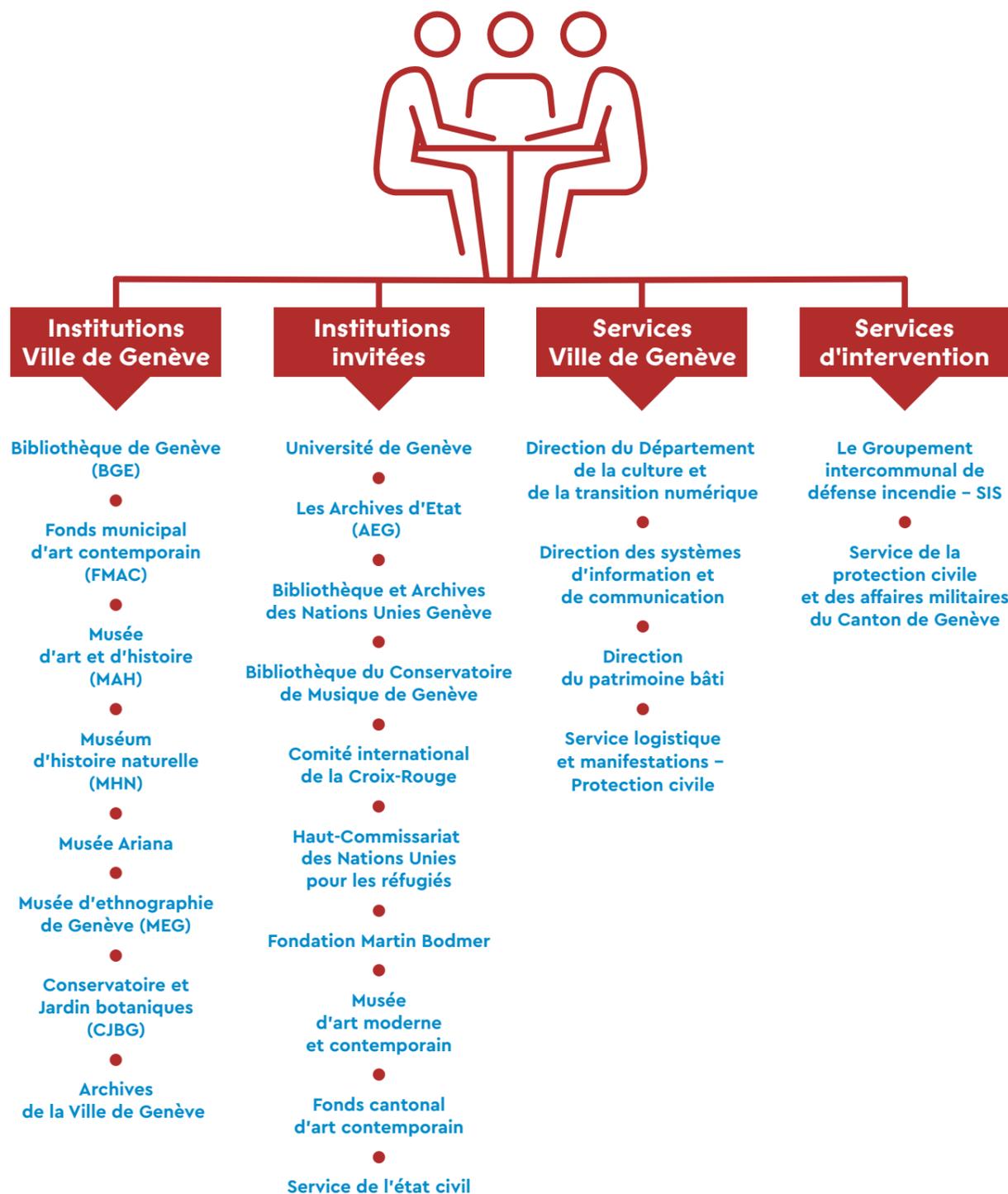
- ▶ **113'000 CHF** : coût de la « Berce PBC » et de son matériel
- ▶ **300** personnes ont pu découvrir et utiliser la « Berce PBC » dans le cadre d'exercices ou de formations depuis sa mise en service
- ▶ **3 sinistres** réels ont nécessité son engagement
- ▶ **6** pays (Japon, Belgique, France, Etats-Unis, Syrie, Irak) intéressés et inspirés par l'outil.
- ▶ **4 Berces** réalisées en Europe directement inspirées de la Berce du DCTN.

L'organisation genevoise

Le Comité PBC

Avec l'adoption du Concept PBC en novembre 2009, le Conseil administratif crée un organe de suivi – le Comité PBC – qui fédère les spécialistes de la protection civile, le personnel des institutions culturelles et les spécialistes de la protection des biens culturels en Ville de Genève. Ce groupe de travail établit une liste de mesures, développe des plans de sauvetage des biens culturels en estimant précisément les moyens matériels nécessaires à leur réalisation.

Ce Comité est piloté par la Direction du Département de la culture et de la transition numérique.



Un Comité PBC innovant

Ses engagements

- ▶ Mutualiser des compétences, des ressources et des moyens humains et matériels pour la protection du patrimoine culturel en danger
- ▶ Mettre à disposition de la communauté internationale ses connaissances et son expérience dans ce domaine ainsi que ses productions, fruits de réflexions collégiales (guidelines, plans d'urgence, techniques d'intervention, modèle de Berce, etc.)
- ▶ Favoriser la cohésion entre tous les partenaires et les échanges d'informations
- ▶ Développer, organiser et participer à des formations, des colloques et journées d'études en Suisse et à l'international
- ▶ Encourager l'amélioration et l'harmonisation des procédures et mettre en oeuvre des exercices pratiques annuels.

En réflexion

- ▶ Travaux de recherche en cours sur la traçabilité des objets sinistrés par système de puces de type Radio Fréquence identification (RFID)
- ▶ Création d'une méthode de priorisation des biens à évacuer en cas de sinistre, en partenariat avec des institutions étrangères.
- ▶ Participation à des programmes de recherche sur la traçabilité et les outils de protection des collections en cas de sinistre.

Chiffres clé

- 2009** création du Comité PBC par le Conseil Administratif
- 8** institutions Ville de Genève
- 4** départements de la Ville de Genève y siègent
- 10** institutions invitées

Retours d'expérience

Formations

existantes dispensées tous les ans

Monter un concept pour la Protection des biens culturels ? Par où commencer pas à pas...

- ▶ Connaître les partenaires et organes d'interventions et leurs rôles (SIS, protection civile, conservateur.trice-restaurateur.trice, spécialiste, etc.)
- ▶ Méthodes d'évaluations préliminaires, et d'identification des risques, budget, méthode de priorisation des collections, etc.
- ▶ Moyen d'apprentissage des compétences techniques en PBC (formations pratiques)
- ▶ Rédaction des plans d'urgence : modèles de plans
- ▶ Conduite d'une situation de crise et gestion d'un événement PBC

Pilier du plan d'urgence : la Cellule de crise

- ▶ Organisation d'une place sinistrée
- ▶ Principe de la conduite
- ▶ Activités de l'organe de conduite
- ▶ Appréhension du problème
- ▶ Mesures d'urgence et plan horaire
- ▶ Rapport d'orientation, de situation et donnée d'ordres
- ▶ Gestion de l'engagement et de la planification
- ▶ Panneaux de conduite
- ▶ Communication et transmission

Octobre 2019 – Création du centre de compétences de la Bibliothèque de Genève assurant des prestations tarifées d'expertise dans le domaine de la Protection des biens culturels en Suisse et à l'international.



Exercices

de Protection des biens culturels

2012 – Exercice évacuation de personnes et sauvetage des collections à la Bibliothèque de Genève

- ▶ Scénario : incendie dans le bâtiment du parc des Bastions
- ▶ 6 mois de préparation
- ▶ Durée : 6 heures
- ▶ Première dans le canton de Genève
- ▶ Plus grand exercice à l'échelle 1/1 de Suisse
- ▶ 218 personnes pour 10 organes d'intervention différents
- ▶ 40 véhicules engagés
- ▶ ¼ du parc des Bastions réquisitionné
- ▶ 40 blessés (figurants)

Et après ?

9 exercices ont eu lieu au sein des institutions du Département de la culture et de la transition numérique

Exercices

de Protection des biens culturels

2018 – Exercice d'Etat-major Dépôts patrimoniaux

- ▶ Scénario : dérive climatique entraînant un taux d'humidité relativement élevé
- ▶ Durée : 4h
- ▶ 25 personnes impliquées
- ▶ 10 mois de préparation
- ▶ 4 départements de la Ville de Genève ont collaboré

Et après ?

Scénario et organisation d'un exercice d'évacuation et de sauvetage de collections



©Mathias Thomann - Bibliothèque de Genève

Ville de Genève / Direction du Département de la culture et de la transition numérique / Route de Malagnou 19, 1208 Genève / Juin 2022

#PartageonsNosPassions

www.geneve.ch/culture